

FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

MONSIEUR

- NOM :
- PRENOMS :
- PROFESSION :
- ADRESSE :
CODE POSTAL : _ _ _ _ _ . VILLE :
- Né LE :
A :
DEPARTEMENT :
- Nationalité :
- COORDONNEES : TEL FIXE :
TEL PORTABLE :
e-mail :

MADAME

- NOM de Jeune Fille :
- PRENOMS :
- NOM usuel (ou marital)
- PROFESSION :
- ADRESSE :
CODE POSTAL : _ _ _ _ _ . VILLE :
- Née LE :
A :
DEPARTEMENT :
- Nationalité :
- COORDONNEES : TEL FIXE :
TEL PORTABLE :
e-mail :

COUPLE : MARIAGE / PACS

- DATE :
CODE POSTAL : _ _ _ _ _ . VILLE :
- Si Contrat, REGIME adopté :
Reçu par MAITRE :
Notaire à :
Le :
- NOMBRE D'ENFANTS :

Merci de nous indiquer si l'un des évènements s'est produit depuis votre mariage :

- Changement de régime matrimonial : NON / OUI Nouveau régime adopté :
Reçu par MAITRE :
Notaire à :
Le :
- Séparation de corps et de biens : NON / OUI
- Divorce : NON / OUI date et lieu du jugement :
- Décès : NON / OUI date et lieu du décès :

La SELARL NOTAIRES - 22560, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale, ou l'exécution d'un contrat.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux destinataires suivants : collaborateurs de l'étude, administration fiscale, services de l'urbanisme, etc.

Les données vous concernant sont conservées jusqu'à 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités pour les questionnaires d'état civil.

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.